CONSEIL CITOYEN DE CITE
COMPTE-RENDU DE REUNION

Version finale – relue par les membres du Conseil citoyen, enrichie de l'enregistrement de séance réalisé par Claire SORAIS ; représentants mis à jour au 2 novembre

Date : 20/10/26, 18h

Lieu : Salle polyvalente, rue Benjamin Crémieux

Participants :

Membres du Conseil citoyen :

- Collège habitants : Josselyne CHARRAT, Christophe FRIGNET, Sébastien HAMEAU, Anne HECKMANN, France PERRET
- Collège acteurs locaux : Denis LENHARDT, Claire SORAIS
- Collège personnes qualifiées : Anne-Sophie BEDES, Michèle CARAYON

Ville de Narbonne :

- Adjoint au Maire en charge du quartier SUD, élu référent : Xavier BELART
- Directrice de la Citoyenneté : Lucie FADDA

Excusés :

- Chargé de mission démocratie participative : Alexis MAMIS
- Membres : Christine DAUZATS, Claude HALFON, Caroline PEYRE, Hélène PYRONNET-GRUBER

Absents :

- Yana MOREAU, Amélie PETIT, Alain RAPOUTET, Franck SANIEZ, Maxime VIVEN

Secrétaire de séance : non désigné – compte-rendu rédigé par le coordonnateur

Ordre du jour :

1. Échange des contacts des participants
2. Présentation du travail réalisé par le Conseil citoyen précédent
3. Reprise de la synthèse de l'arbre travaillé lors du séminaire
4. Questions sur le fonctionnement des Conseils citoyens
5. Calendrier des prochaines réunions
6. Questions diverses

****

1. Échange des contacts des participants

Les membres présents ont signé la charte de fonctionnement, qui vaut accord pour la transmission de leurs coordonnées aux autres membres. La liste a été diffusée par la Ville le 26 octobre ; les membres absents sont invités à retourner la charte signée.

2. Présentation du travail réalisé par le Conseil citoyen précédent

Rappel des réalisations issues des travaux du Conseil précédent :

- Au jardin du Moulin du Gua : composteur collectif installé par le Grand Narbonne, boîte à livres récemment inaugurée, deux tables d'échecs.
- Signalétique vélos et trottinettes sur le pont des Marchands.
- Interdiction des trottinettes et engins motorisés dans la zone piétonne du centre-ville, suite à une remontée du Conseil citoyen.

- Remise en état des berges du canal de la Robine, côté quai de Lorraine.
- Pacification du quartier de Cité, fruit d'environ deux ans de travail et d'échanges avec les services.

Retour sur la pacification du quartier de Cité

- Les riverains constatent une nette amélioration : fin de la circulation nocturne liée au trafic de drogue, moins de bruit, stationnement facilité pour les résidents. Le trafic subsiste, désormais en trottinette.
- Quelques commerçants restent réticents, faute de pouvoir livrer en voiture. À l'inverse, les restaurateurs de la rue Droite apprécient l'absence de voitures ; un membre souligne que la clientèle à pied consomme davantage.
- Contrôle : l'entrée se fait par lecture automatique des plaques (véhicules des résidents déclarés chaque année à la Police municipale). Livraisons autorisées jusqu'à 11h, ayants droit 1h30 avec disque. En pratique, peu de disques sont visibles et la sortie est libre : certains véhicules suivent les résidents pour entrer.
- Rue du Docteur Roux : la rue est coupée en deux pour préserver l'accès au parking de l'hôtel. Des locataires se plaignent du détour, et des véhicules stationnent chaque jour sur la voie de circulation malgré la signalisation ; l'ASVP verbalise en semaine, moins le week-end. Les avis des membres divergent sur ce découpage.
- Une deuxième tranche de pacification est prévue ; elle sera liée au projet de pôle d'échange multimodal de la gare.

3. Reprise de la synthèse de l'arbre travaillé lors du séminaire

La synthèse du séminaire du 26 septembre, transmise aux membres le 5 octobre, a été évoquée. L'arbre à projets (carte ou copies) sera apporté à la prochaine réunion pour poursuivre le travail.

4. Questions sur le fonctionnement des Conseils citoyens

Christophe FRIGNET a été élu coordonnateur du Conseil citoyen, à l'unanimité des membres présents, pour un an (charte, art. 4). Claire SORAIS a été élue suppléante, également à l'unanimité ; elle a proposé de prendre en charge la rédaction des comptes-rendus.

Un membre ayant déjà exercé ce rôle a rappelé le fonctionnement habituel du coordonnateur : recueillir les sujets des membres pour l'ordre du jour et les transmettre à Alexis MAMIS, qui les valide avec les élus selon la disponibilité des services ; prendre des notes en séance ; soumettre un projet de compte-rendu aux participants, puis le transmettre à Alexis MAMIS pour validation par les élus, ajout éventuel des réponses des services et publication.

- Les membres peuvent se réunir entre eux entre les réunions officielles, en groupe ou sur le terrain ; Alexis MAMIS peut s'y joindre à leur demande.
- Le Conseil choisit lui-même ses sujets de travail, en s'appuyant sur l'arbre à projets du séminaire. Les sujets communs à plusieurs quartiers peuvent être portés en Conseil de quartier.
- La salle doit être libérée à 20h ; il est suggéré de désigner un garant du temps.
- Le groupe WhatsApp du Conseil ne compte pas encore tous les membres.

Pour information, le centre-ville est classé quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). La politique de la ville est mise en œuvre par le Grand Narbonne, avec la participation de la Ville.

5. Calendrier des prochaines réunions

Pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Narbonne

Atelier participatif du Grand Narbonne sur les services du futur pôle, le mercredi 4 novembre de 15h à 17h, salle Aude, en plusieurs groupes de travail. Le Conseil citoyen y est invité au titre des usagers. Le projet concernera aussi la deuxième tranche de la pacification.

- Deux représentants au maximum. Volontaires : Josselyne CHARRAT, Sébastien HAMEAU, un volontaire non identifié. Christophe FRIGNET se retire et recueillera les notes des participants.
- Représentants désignés : Josselyne CHARRAT et Sébastien HAMEAU. Noms transmis à la Ville le 2 novembre (inscription nominative).
- Un projet de parking silo près de la gare a été évoqué. Xavier BELART précise que l'étude ne fait que commencer et que l'intérêt général primera dans la décision finale.

Diagnostic en marchant du centre-ville

Mardi 24 novembre : rendez-vous à 16h salle Benjamin Crémieux (Espace Mirabeau, 13 rue Benjamin Crémieux), diagnostic de 17h à 19h, retour à l'Hôtel de Ville à 19h. Il se déroule dans le secteur prioritaire (centre), dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) coordonnée par Maëlys FETTOUMI. Le créneau de fin de journée permet de voir le quartier vivre. Participeront la voirie, les espaces verts, la Police municipale, les bailleurs et des associations ; la présence de la Police nationale est sollicitée. Le quartier du Bourg sera parcouru le même jour.

- Le parcours est défini conjointement par l'État (délégué du préfet), le Grand Narbonne et la Ville, à partir des remontées des services.
- Il ne couvrira pas tout le quartier : le Conseil citoyen pourra signaler les rues non parcourues. Xavier BELART suggère d'organiser trois ou quatre diagnostics par an.
- Trois représentants au maximum. Volontaires : Josselyne CHARRAT, Michèle CARAYON, Anne HECKMANN, Denis LENHARDT, qui se sont accordés entre eux pour les trois places. Christophe FRIGNET se retire et recueillera les notes des participants.
- Représentants désignés : Josselyne CHARRAT, Denis LENHARDT et Michèle CARAYON ; Anne HECKMANN a laissé sa place. Noms transmis à la Ville le 2 novembre.

Prochaine réunion entre membres

Un sondage (Doodle) a été proposé sur le groupe WhatsApp du Conseil pour une réunion après l'atelier PEM. Neuf membres sur dix-huit ont donné leurs disponibilités, par le sondage ou par message : le vendredi 27 novembre, de 18h à 20h, convient à sept d'entre eux (78 % des réponses). Cette date est retenue ; le lieu reste à préciser.

Prochaine réunion avec la Ville

Prévue en décembre ou en janvier. Le Conseil proposera trois dates à Alexis MAMIS, qui les calera avec Xavier BELART. À noter : la salle est souvent occupée en décembre, et une galette avec les élus est traditionnellement organisée en janvier.

6. Questions diverses

Réfection du quai de Lorraine

La berge côté quai de Lorraine est sujette aux inondations par temps de pluie et peu praticable, alors que celle du quai d'Alsace a été refaite. Questions soulevées :

- À qui appartient la berge ? Il semblerait que ce soit VNF (Voies navigables de France), ce qui reste à vérifier. Toute intervention nécessiterait son autorisation, avec des démarches réputées longues.
- Pourquoi la réfection n'est-elle pas faite ? Est-elle budgétée ou programmée ? Des trous auraient été rebouchés en juin.
- La rampe d'accès depuis la rue est trop courte et trop pentue pour les personnes à mobilité réduite.

Souhaits exprimés : un revêtement praticable pour les fauteuils roulants et les poussettes, sans imperméabiliser le sol, et qui absorbe l'eau (une terre battue, appréciée des joggeurs, est évoquée).

Trottinettes électriques et véhicules à moteur en zone piétonne

Message de Claude HALFON, transmis avant la réunion : l'interdiction de circuler sur les trottoirs n'est pas respectée ; des trottinettes passent à très vive allure boulevard Frédéric Mistral, parfois à deux et sans casque.

Josselyne CHARRAT signale que le panneau d'interdiction des véhicules à moteur rue Droite n'est posé qu'en haut (côté place du Forum) et pas en bas (côté Hôtel de Ville) : des véhicules à moteur remontent donc la rue. Un membre souligne que ces problèmes de vitesse dépassent le seul secteur des Peupliers et concernent l'ensemble du centre-ville.

Navettes Citadines du Grand Narbonne

Xavier BELART indique que les grands bus seront progressivement réservés aux transports scolaires et aux liaisons avec les communes alentour. Le centre-ville sera desservi par des navettes électriques Citadines plus fréquentes, appelées à jouer le rôle d'un « métro narbonnais » et à réduire la densité de voitures.

- Complément apporté après la séance par Caroline PEYRE : des habitants se plaignent du nouveau trajet de la ligne de bus 1 de Cité vers Bonne Source. Il impose un long détour et allonge le temps de parcours, alors que le trajet était direct et durait environ 5 minutes auparavant.

Sécurité et tranquillité

- Xavier BELART rappelle que le Conseil citoyen sert de relais entre les habitants et les élus, qui ne peuvent pas tout voir.
- Le trafic de drogue relève de l'État (Police nationale) ; les pouvoirs de la Police municipale sont limités. Les épiceries de nuit font l'objet d'une surveillance. La Ville pourrait solliciter l'État pour des renforts de Police nationale.
- Les membres saluent les patrouilles de la Police municipale, rassurantes, mais constatent de l'activité après 2h, heure de fin de service, et des stationnements gênants le week-end.

Trottoir le long du mur vers la gare

Complément apporté après la séance par Anne HECKMANN : le long du mur en allant vers la gare, herbes folles d'un côté et voitures stationnées en partie sur le trottoir, ce qui laisse peu de place aux piétons, sans compter les trottinettes, les vélos et les skateboards.

Jardin de la chapelle

Un membre signale un mur en parpaings récemment construit dans le jardin d'une petite chapelle (lieu à préciser, secteur rue Aubert ?). Un partenariat public-privé avait été évoqué pour ce site. Lucie FADDA se renseignera et reviendra vers le Conseil.

Fin de réunion 20h00

Prochaine réunion entre membres : vendredi 27 novembre, 18h